

# FICHE SIGNALÉTIQUE 58415001

Date d'émission 23 Février 2015

Date de révision 12 octobre 2015

Numéro de révision 3



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FS à l'aide du modèle de FS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FS et tous les renseignements contenus dans cette FS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit **Black Toner for B412 B432 B512 ES4132 ES5112 ES5162 MB472 MB492 MB562 ES4172 ES5162**

### Autres moyens d'identification

Synonymes **Aucun**

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée **Colorant en poudre pour former une image sur une feuille de papier ou un autre support.**

Utilisations contre-indiquées **Aucun renseignement disponible**

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur **Oki Data Americas, Inc.**  
Adresse du fournisseur **2000 Bishops Gate Blvd.  
Mount Laurel  
NJ  
08054  
US**  
Numéro de téléphone du fournisseur **Téléphone : 1 800 654-3282  
Télécopieur : 1 856 222-5247**  
Courriel du fournisseur **support@okidata.com**  
Numéro d'appel d'urgence **Téléphone : 1 800 654-3282**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Mot indicateur **Aucun**



**Mentions de danger**

Aucun

**Aspect** Noir

**État physique** Poudre(s) Solide

**Odeur** Inodore

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Toxicité inconnue**

100.82 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**Autres informations**

Le noir de carbone à l'état libre est classifié par le CIRC comme un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre; il ne présente donc pas de risque cancérigène.

**Interactions avec d'autres produits chimiques**

Aucun renseignement disponible.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Third Party Formulation (TP # 1183616)	Propriétaire	1 - 5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

**4. PREMIERS SOINS**

**Premiers soins**

**Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise.

**Contact avec les yeux**

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.



### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes et effets les plus importants**      Aucun renseignement disponible.

### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin**      Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

### Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

### Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs**      Non.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques**      Non.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles**      Éviter le contact avec les yeux.

**Autres informations**      Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Précautions environnementales

**Précautions environnementales**      Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**      Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage**      Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manutention** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Entreposage** Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Third Party Formulation (TP # 1183616)	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1750 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992) Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Mesures d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Poudre(s), Solide	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	Noir	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Point de fusion / congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Densité</b>	1,2 g/cm <sup>3</sup>	Aucun connu	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble	Aucun connu	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible		

#### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucune donnée disponible
<b>Dimension de particules</b>	Aucune donnée disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucune donnée disponible.

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

#### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

#### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.
<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Third Party Formulation (TP # 1183616)	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 3 g/kg ( Rabbit )	-

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Effets mutagènes** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Third Party Formulation (TP # 1183616)	A3	Group 2B		X

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité chronique**

Contient un carcinogène connu ou suspecté. En 1996, le CIRC a reclassifié le noir de carbone comme étant un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). Cette catégorie concerne les produits chimiques pour lesquels il existe une preuve inadéquate pour l'homme, mais une preuve suffisante chez les animaux pour élaborer une opinion sur la carcinogénicité. Cette classification est basée sur le développement de tumeurs aux poumons chez les rats exposés à une inhalation chronique au noir de carbone en suspension dans l'air à des niveaux saturant les poumons. Des études effectuées sur des animaux autres que des rats n'ont pas démontré de relation entre le noir de carbone et les tumeurs aux poumons. Toutefois, un essai biologique de cancer échelonné sur deux ans et utilisant du toner type contenant du noir de carbone n'a démontré aucune relation entre l'exposition au toner et le développement de tumeurs chez les rats. La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre.

**Effets sur les organes cibles**

Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal. Système lymphatique. Poumons.

**Risque d'aspiration**

Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Third Party Formulation (TP # 1183616)				24h EC50: > 5600 mg/L

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Méthodes d'élimination**

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

**Emballages contaminés**

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

California Hazardous Waste Codes 352



Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DOT</b> Nom officiel d'expédition Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ NON REGULATED N/A
<b>TDG</b>	Non réglementé
<b>MEX</b>	Non réglementé
<b>ICAO</b>	Non réglementé
<b>IATA</b> Nom officiel d'expédition Classe de danger	Non réglementé NON REGULATED N/A
<b>IMDG/IMO</b> Classe de danger	Non réglementé N/A
<b>RID</b>	Non réglementé
<b>ADR</b>	Non réglementé
<b>ADN</b>	Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)  
DSL Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :



**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Non réglementé en raison de produits chimiques étant liés dans une matrice de résine.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Third Party Formulation (TP # 1183616)	X	X	X		X

**Règlements internationaux**

**Mexique**

**Limites nationales d'exposition en milieu de travail**

Component	État cancérogène	Limites d'exposition
Third Party Formulation (TP # 1183616) (1 - 5)		Mexico: TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 7 mg/m <sup>3</sup>

Mexico - Occupational Exposure Limits - Carcinogens

**Canada**

**Classe de dangers du SIMDUT**

Non contrôlé selon la définition de l'article fabriqué

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé Inflammabilité 0 1	Instabilité 0	<b>Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X</b>
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé Inflammabilité 0 1*	Danger physique 0	

**Légende Étoile des risques chroniques** \* = Danger chronique pour la santé

<b>Préparée par</b>	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
<b>Date de révision</b>	2 octobre 2015
<b>Note de révision</b>	Nom du produit modifié pour inclure ES4172, ES5162

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**

